



LÉGENDE

- Limite de la zone inondable pour le crue de référence
- Limite de la zone des hauteurs d'eau de plus de 1 m
- Zone bleue
- Zone rouge
- 70.00 Cote de référence (en mNGF)
- Limite d'application de la cote de référence
- Zone d'application de prescriptions derogatoires

PRÉFÈTE DE LA CHARENTE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
 TERRITOIRES DE LA CHARENTE
 SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT ET RISQUES

Révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de la Charente à l'aval de l'Agglomération d'Angoulême
 Secteur de Linars à Bassac

Carte du zonage
 Commune de Sireuil
 Carte Z4
 Echelle: 1/5000

Janvier 2024
 Affaire n° 4352124

**Vu pour être annexé à mon arrêté du 29 mai 2024
 Signé : pour la Préfète et par délégation,
 le secrétaire général,
 Jean-Charles JOBART**